

Les Médecins Libéraux des Hauts-de-France volontaires pour renforcer leurs pratiques de prévention

Les Hauts-de-France ont été région pilote avant la généralisation des Bilans Prévention. L'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) Médecins Libéraux, aux côtés des URPS Infirmiers, Pharmaciens et Sages-femmes, a réalisé une évaluation auprès des professionnels de santé des territoires expérimentaux¹. L'ensemble des médecins, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes libéraux des territoires ciblés ont donc été sollicités pour répondre à un questionnaire en ligne disponible du 24/12/2023 au 20/01/2024.

315 professionnels ont ainsi pu faire entendre leur voix quant à leurs souhaits concernant la généralisation, permettant l'expression de toutes les professions et tous les territoires concernés par cette phase pilote, qu'ils aient accepté d'être expérimentateurs ou non.

Retour phase pilote

53 professionnels de santé sur 2 226 éligibles ont accepté de participer à la phase pilote.

Bien que convaincus par l'utilité de ces bilans, l'évaluation, basée sur 32 de ces 53 expérimentateurs dont seuls 18 ont réalisé un bilan prévention, montre qu'il faut davantage accompagner les professionnels pour leur donner les moyens de pleinement réaliser ces bilans prévention, tant en matière de formation et d'outils adaptés aux spécificités de l'exercice libéral, que de ressources à mobiliser pour accompagner les personnes ayant bénéficié d'un bilan.

Pourquoi si peu d'expérimentateurs ?

Questionnés sur leurs motifs de non-participation à cette phase pilote, les professionnels de santé évoquent, pour plus des trois quarts d'entre eux, **le manque de temps disponible à cette période (vaccination grippale/covid et virus hivernaux), la tarification inadaptée aux 30/45 minutes envisagées ou encore l'absence de coordination prévue entre le professionnel conduisant le Bilan et le médecin traitant.**

Et après ? La généralisation

Même si certains freins ont été levés, des améliorations, partagés par l'ensemble des professionnels de santé interrogés, restent indispensables pour une généralisation réussie :

- rembourser des consultations psychologiques et diététiques (90,5% et 92% des 264 répondants) ;
- développer les ressources du territoire (81,9% des 264 répondants) ;
- permettre aux professionnels ayant conduit le Bilan de réaliser un suivi notamment en lien avec le médecin traitant (84,2% des 264 répondants) ;
- améliorer la tarification aujourd'hui inadaptée au temps passé et aux professions mobilisées (seulement 9% des 266 répondants la jugeant suffisante).

Qu'ils aient été expérimentateurs ou non, 70% (n=108) des généralistes et 80% (n=37) des autres spécialistes ont envie de s'impliquer dans les bilans de prévention sous réserve d'une évolution des conditions de mise en place proposées par la phase pilote.

L'URPS Médecins espère que les retours des professionnels de terrain seront entendus afin que ces Bilans Prévention puissent être généralisés dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus :

Vous trouverez sur notre site [le rapport complet](#) de cette évaluation.

¹ (Département de la Somme, Territoires des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) Grand Valenciennois, Grand Calais, Sud Oise, Nord Aisne et Hauts de l'Aisne)

Contacts Presse :

- Dr Bruno Stach, Président URPS ML HDF
- Aude Grimonprez, Responsable communication – aude.grimonprez@urpsml-hdf.fr